

Conditions de garantie de la société AS-Motor GmbH

Conditions valables à partir du 01.10.2021

1. Accord de garantie :

AS-Motor assure à l'acheteur une garantie spéciale du fabricant sur ses produits achetés, conformément aux conditions suivantes. Cette garantie n'affecte pas les droits de garantie légaux de l'acheteur, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni étendus ni restreints.

2. Définition des termes :

- 2.1. Les droits à la garantie découlent des dispositions légales et constituent ainsi une protection légale du consommateur.
- 2.2. Les droits de garantie découlent d'accords supplémentaires stipulés entre l'acheteur et le garant - en l'occurrence entre AS-Motor et le client final.
- 2.3. Les prestations à caractère commercial résultent de toute décision prise volontairement par AS-Motor GmbH sur le montant de l'indemnisation en cas de dommages en dehors des délais de garantie définis

3. Informations générales concernant la demande de garantie :

AS-Motor garantit à l'acheteur initial que les produits de marque AS-Motor achetés à partir du 01.10.2021 seront exempts de problèmes de matériaux et de vices de fabrication pendant la période spécifiée dans la clause 4.

Une demande de garantie ne peut être faite que sur présentation du certificat d'enregistrement en ligne de l'appareil. Ce formulaire doit être rempli de manière complète et exacte. L'enregistrement en ligne de l'appareil doit être effectué dans les 30 jours suivant l'achat de l'appareil et peut être effectué via <https://as-motor.secure.force.com/Registrierungsprozess/> ainsi que sur notre portail pour concessionnaires [parts-and-more.org / enregistrement du produit](https://parts-and-more.org/enregistrement-du-produit). L'enregistrement de l'appareil fait donc partie intégrante de la garantie et permet à AS-Motor de refuser tout type de garantie s'il n'a pas été effectué comme décrit. Pour les pièces détachées et les accessoires, la présentation d'une facture de vente est suffisante.

4. Durée de la garantie :

La garantie des produits AS-Motor GmbH commence à la date du premier achat du produit AS-Motor GmbH auprès d'un revendeur spécialisé AS-Motor GmbH. La garantie s'applique :

4.1. Machines :

4.1.1. Pour un usage non commercial et les clients particuliers : 36 mois

4.1.2. Pour un usage professionnel / communal : 24 mois

4.1.3. Pour les deux périodes mentionnées aux points 4.1.1., et 4.1.2., la garantie de la machine est également limitée à 250 heures de fonctionnement si la machine est équipée en série d'un compteur d'heures de fonctionnement.

4.1.4. Pour les points 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3, c'est le premier qui s'applique.

4.2. Pièces de rechange et accessoires :

4.2.1. La période de garantie des pièces de rechange et des accessoires AS-Motor commence à la date du premier achat de l'article auprès d'un revendeur spécialisé AS-Motor ou, si la pièce a été installée dans un appareil AS-Motor dans le cadre de travaux de maintenance/réparation par un revendeur spécialisé AS-Motor, elle commence à la date de remise de l'appareil AS-Motor réparé/entretenu au client. La période de garantie est de 12 mois.

4.3. Batteries :

4.3.1. La période de garantie des batteries est de 6 mois.

5. Contenu de la demande de garantie :

La demande de garantie comprend notamment la correction des défauts de construction ainsi que des défauts de matériaux ou de fabrication survenus pendant la période de garantie. Pour bénéficier de la garantie, il faut que le défaut ait été réparé exclusivement par le revendeur mandaté par AS-Motor GmbH et formé aux produits.

5.1 Les demandes de garantie peuvent être faites dans les conditions suivantes :

5.1.1 **Remise** : Le concessionnaire AS-Motor est prié d'effectuer un contrôle de l'appareil avant la livraison au client final afin d'assurer une bonne prise en charge conformément au principe de la double vérification.

5.1.2 **Utilisation conforme** : La garantie ne s'applique qu'aux appareils qui sont utilisés conformément à l'usage auquel ils sont destinés, qui sont utilisés correctement et qui sont manipulés conformément aux instructions d'utilisation et d'entretien prévues.

5.1.3 **Période de stockage** : Les appareils ou pièces d'appareils défectueux doivent être envoyés à la demande de AS-Motor dans les trois mois suivant l'introduction de la demande de garantie.

5.1.4 **Faire valoir** : le droit à la garantie doit être exercé en indiquant la description du problème et en présentant le reçu de la facture ou le certificat de garantie émis pour son achat initial. Si le certificat de garantie n'est plus disponible au moment de l'enregistrement, le reçu de la facture peut être utilisé. Toutefois, cela ne dispense pas de l'obligation d'enregistrement.

5.1.5 **Délai de réclamation** : la demande de garantie doit être faite dans un délai de trois semaines après l'apparition du dommage, en indiquant la description du problème.

5.2 Aucune demande de garantie ne peut être faite dans les conditions suivantes :

5.2.1 **Utilisation non conforme** : Les pièces devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme ou d'une usure liée à l'utilisation (usure) ou soumises à une usure naturelle sont exclues de la garantie (voir les remarques dans le mode d'emploi ainsi que les points 5.2.3 et 5.2.4.). Les dispositions de garantie sont fondées sur l'observation et le respect des instructions d'utilisation correspondantes et des règles de sécurité

5.2.2 **Dommages au transport** : conformément à l'article 438, paragraphe 2 du HGB (code de commerce allemand), les dommages cachés doivent être signalés par écrit dans les 7 jours suivant la livraison et ne peuvent donc pas être acceptés par AS-Motor GmbH à une date ultérieure. Tous les frais encourus seront traités individuellement ; aucun droit à la garantie ne peut être obtenu en cas de dommages causés par le transport. Les marchandises dont l'emballage est visiblement endommagé ne doivent être acceptées qu'avec des réserves. Afin de détecter les dommages, le revendeur spécialisé AS-Motor peut fixer des capteurs d'inclinaison sur l'emballage. Ceux-ci peuvent être un indicateur d'un transport inadéquat.

5.2.3 **Pièces d'usure** : Cette exclusion s'applique aux dommages aux pièces d'usure causés par l'utilisation prévue et l'usure normale (par exemple, les lames, les courroies trapézoïdales), ainsi que dans les cas où les pièces d'usure sont remplacées ou réparées en raison de dommages couverts par la garantie.

5.2.4 **Ateliers** : La garantie est annulée si l'appareil est réparé en dehors d'un atelier agréé, si des pièces de rechange originales ne sont pas utilisées et/ou si des modifications non autorisées ont été apportées à l'appareil.

6. Les éléments qui ne sont pas couverts par la garantie :

Le droit à la garantie pour certains composants achetés et installés par AS-Motor GmbH ne peut être effectué par AS-Motor GmbH. Les dispositions respectives des fabricants de composants s'appliquent ici :

- 6.1. Incident sur les moteurs B&S :** Le traitement s'effectue par l'intermédiaire des distributeurs certifiés B&S.
- 6.2. Incident aux produits de la batterie B&S (Powerhead, Batterie, Chargeurs) :** Le traitement s'effectue par les distributeurs certifiés B&S
- 6.3. Incident sur les moteurs Kawasaki :** le traitement est effectué par l'intermédiaire des distributeurs certifiés Kawasaki
- 6.4. Incident sur transmission Tuff Torq :** le traitement est effectué par l'intermédiaire des distributeurs Tuff Torq certifiés
- 6.5. Incident sur transmission Kanzaki :** le traitement est effectué par l'intermédiaire des distributeurs certifiés Kanzaki
- 6.6. Incident sur transmission Hydro Gear :** le traitement est effectué par l'intermédiaire des concessionnaires certifiés Hydro Gear

Les distributeurs certifiés sont disponibles sur les sites internet des fabricants.

7. Gestion des frais de garantie :

En cas de droits de garantie justifiés, AS-Motor GmbH accorde un droit de remplacement gratuit ainsi que le retrait et le montage des pièces défectueuses. Nonobstant les droits à la garantie légale, d'autres prestations de garantie ne peuvent être réclamées. Les travaux effectués dans le cadre de la garantie ne déclenchent pas un redémarrage de la période de garantie.

AS-Motor GmbH décide si des pièces défectueuses doivent être réparées ou remplacées. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'AS-Motor GmbH sans compensation. Le concessionnaire ou l'atelier AS-Motor chargé de réparer le défaut n'est pas habilité à faire des déclarations juridiquement contraignantes au nom d'AS-MOTOR GmbH. Les demandes de garantie doivent être soumises en ligne via PaM ([parts-and-more.org / garantie](https://parts-and-more.org/garantie)) dans un délai de trois semaines à compter de la date de l'accident ou de sa première connaissance.

En dehors de la République fédérale d'Allemagne et de la France, des conditions de garantie différentes peuvent être appliquées. L'importateur général concerné de AS-Motor GmbH est responsable de la définition et de la mise en œuvre.



HOCHGRAS PERFORMANCE
MADE IN GERMANY

AS-Motor GmbH
Sitz der Gesellschaft: Bühlertann
Amtsgericht Stuttgart, HRB 777415
Geschäftsführer: Maria Lange

USt-IdNr.: DE340953956
Steuernummer: 84060/66265
WEEE-Reg.-Nr.: DE18932811

Sparkasse Schwäbisch Hall-Crailsheim
IBAN: DE09 6225 0030 0005 0192 23
BIC: SOLADES1SHA